Document de travail

n° 03.2018

L'emploi des femmes en France depuis 1960

Michel HUSSON *

* Chercheur associé à l'Ires.

mai • 2018

Institut de Recherches Économiques et Sociales
16, bd du Mont d'Est • Noisy-le Grand, France • Tél. 0148151890
contact@ires.fr • www.ires.fr • Twitter @IresFr • Linkedin ires-france

Résumé

Ce document exploite une base de données combinant diverses sources. Il propose une analyse descriptive et quantitative de l'évolution à long terme du partage des heures travaillées (le « volume de travail ») entre hommes et femmes. Il montre notamment que la montée de l'emploi des femmes résulte en grande partir des transformations dans la structure sectorielle de la production, et qu'elle a été « payée » par la croissance du travail à temps partiel.

L'emploi des femmes en France depuis 1960

Ce document de travail propose une mise en perspective de l'évolution de l'emploi des femmes en France sur longue période. A partir de la construction d'une base de données utilisant diverses sources (Husson, 2018a), il présente une analyse quantitative des mécanismes qui ont conduit à la croissance continue de l'emploi des femmes.

Le point de départ de cette analyse est le constat que le nombre d'emplois occupés par des hommes est aujourd'hui à peine supérieur à ce qu'il était en 1960. La quasi-intégralité de la progression de l'emploi depuis cette date correspond à celle de l'emploi des femmes.

La structure sectorielle du PIB

Avant d'examiner la répartition de l'emploi entre hommes et femmes, il faut prendre la mesure des bouleversements enregistrés dans la structure sectorielle de la production. Entre 1950 et 2016, le PIB total (en volume) a été multiplié par 7,4. Dans le même temps, sa répartition par grands secteurs s'est profondément modifiée, avec évidemment des conséquences sur la structure de l'emploi total (tableau 1).

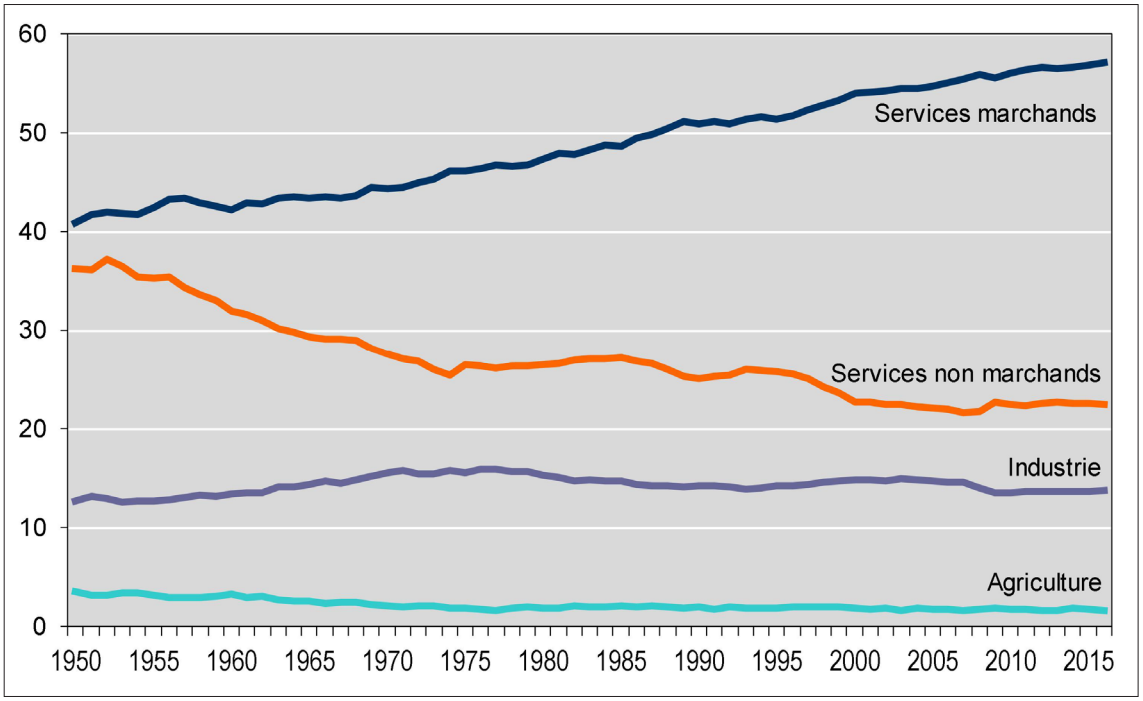
Tableau 1. Evolution du PIB en volume et de l'emploi entre 1950 et 2016

Secteur	Croissance annuelle moyenne du PIB	Variation de l'emploi entre 1950 et 2016
Agriculture	1,8 %	-86 %
Industrie	3,2 %	-37 %
Services marchands	3,6 %	171 %
Services non marchands	2,3 %	160 %
Ensemble	3,0 %	41 %

Source : Insee.

On constate sans surprise que la part de l'agriculture et de l'industrie dans le PIB mesuré aux prix courants baissent tendanciellement au profit des services, marchands et non marchands (graphique 1).

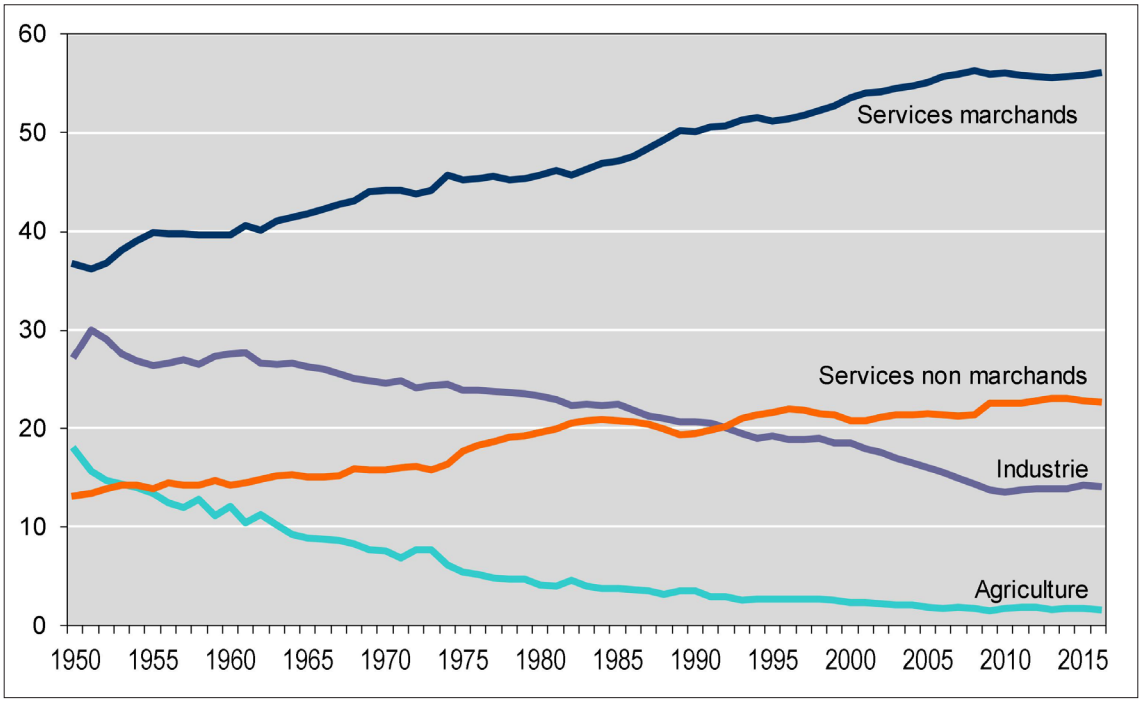
Graphique 1. Structure du PIB à prix courants 1950-2015



En %. Source : Insee

Mais cette présentation est trompeuse parce qu'elle est établie aux prix courants, alors que c'est le volume d'activité qui contribue à déterminer l'évolution de l'emploi. Si l'on observe le structure sectorielle du PIB, calculée cette fois « en volume » (à prix constants), le tableau est totalement différent, comme le montre le graphique 2 ci-dessous.

Graphique 2. Structure du PIB à prix constants 1950-2015

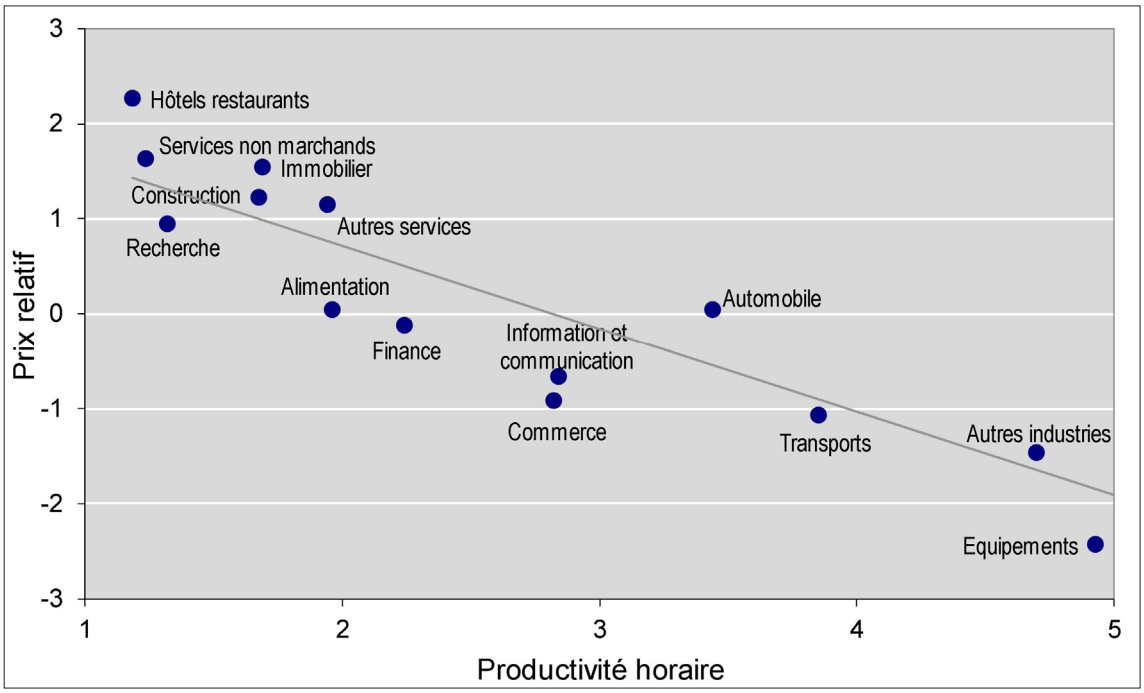


En %. Source : Insee.

Les résultats sont d'une certaine manière contre-intuitifs. Par exemple, la part de l'agriculture mesurée à prix constants ne représentait en 1950 que 3,5 % du PIB total, contre 17,8 % mesurée aux prix courants. La part de l'industrie augmente jusqu'en 1975, puis baisse jusqu'en 1995 et tend à se stabiliser ensuite ; mais son niveau en 2016 est équivalent à celui de 1950. Enfin, la part des services non marchands mesurée « en volume » baisse, passant de 36,3 % à 22,5 %.

Ces écarts s'expliquent par l'évolution des prix relatifs. Celle-ci dépend elle-même de l'évolution relative de la productivité du travail [1] de chacun des secteurs, selon une règle assez simple : les prix relatifs évoluent en sens inverse des productivités. Le prix d'un secteur dont la productivité augmente moins que la moyenne augmentera relativement à l'indice général des prix. On peut donc parler de « péréquation des taux de marge » (graphique 3).

Graphique 3. Prix et productivité



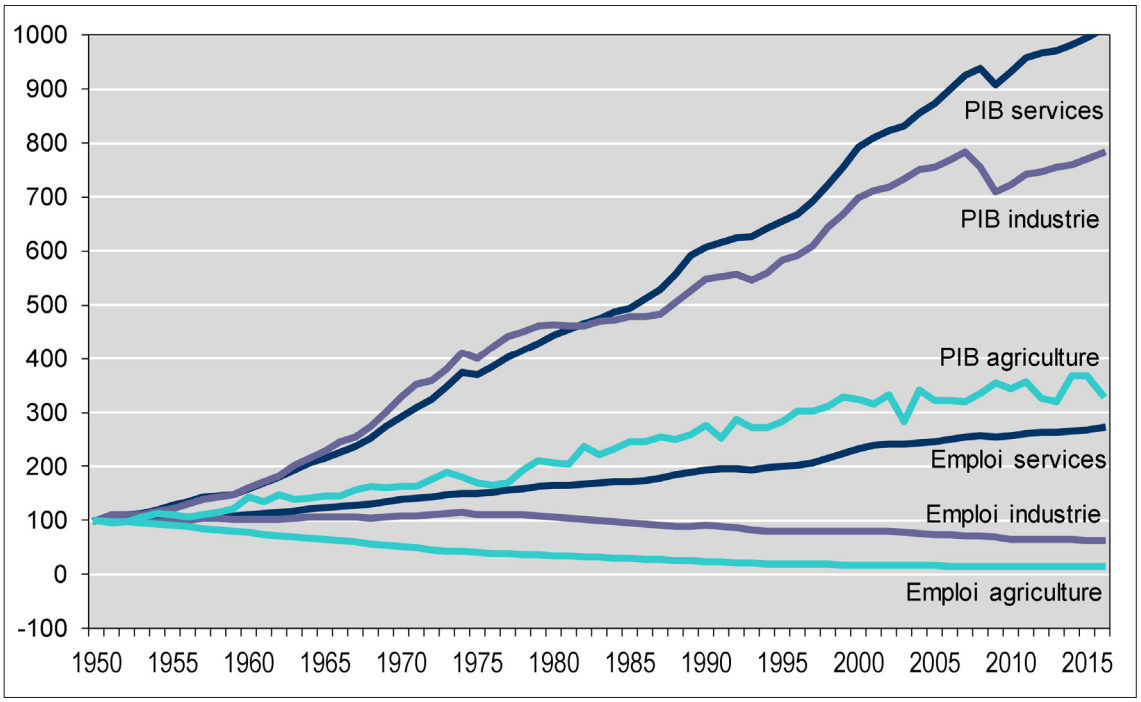
Taux de croissance annuel moyen entre 1950 et 2016 en %. Source : Insee.

Du PIB à l'emploi

Le lien entre PIB en volume et emploi est simple à établir : compte tenu de la composition de la structure du PIB, on constate sans surprise que l'emploi augmente dans les service et recule dans l'industrie et l'agriculture (graphique 4).

1. Dans ce qui suit, la productivité désigne implicitement la productivité du travail.

Graphique 4. PIB et emploi 1950-2015



Base 100 en 1950. Source : Insee.

On peut ensuite décomposer les déterminants de l'emploi à partir d'une relation comptable (dérivée de la définition de la productivité horaire) :

N = PIB / (PRODH * DAT)

L'emploi N augmente avec le PIB et diminue avec la productivité horaire (PRODH) et la durée annuelle du travail (DAT). Le tableau 2 ci-dessus utilise cette décomposition sur longue période, pour chacun des grands secteurs.

Tableau 2. Décomposition de la croissance de l'emploi 1950-2015

	N	PIB	PRODH	PIB-PRODH	DAT
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5) = (4) + (1)
Agriculture	-3,0	1,8	5,4	-3,6	-0,38
Industrie	-0,7	3,2	4,3	-1,1	0,38
Services marchands	1,5	3,6	2,5	+1,1	-0,51
Services non marchands	1,5	2,3	1,2	+1,1	-0,40
Total	0,5	3,0	3,1	-0,1	-0,57

En % par an. Source : Insee.

Cette décomposition fait apparaître le rôle essentiel des évolutions relatives des productivités. La productivité horaire du travail progresse plus rapidement que la moyenne dans l'industrie et dans l'agriculture, mais surtout plus vite que la production : l'écart entre la croissance du PIB et la productivité horaire (PIB-PRODH) est donc négatif. Ainsi, sur

longue période, l'emploi recule dans l'agriculture et dans l'industrie, principalement en raison des gains de productivité. Ce constat montre en sens inverse que les service bénéficient d'un double avantage : non seulement la structure de la demande évolue en leur faveur, mais les gains de productivité enregistrés sont inférieurs à la moyenne. Le basculement de l'emploi vers les services résulte donc de ces deux facteurs : plus de demande, avec moins de productivité.

La progression de l'emploi des femmes

Le mouvement est spectaculaire et renvoie à des déterminations institutionnelles et sociales. Ainsi, il a fallu attendre la loi du 13 juillet 1965 pour que les femmes mariées puissent occuper un emploi sans l'autorisation de leur époux (et à ouvrir un compte en banque en leur nom propre). Mais on se borne ici à une approche quantitative, à partir de ce constat rappelé en introduction : l'emploi n'a augmenté en France que du côté des femmes. Plus précisément, l'emploi a augmenté de 6,4 millions entre 1960 et 2017, dont 5,9 millions d'emplois occupés par des femmes (tableau 3).

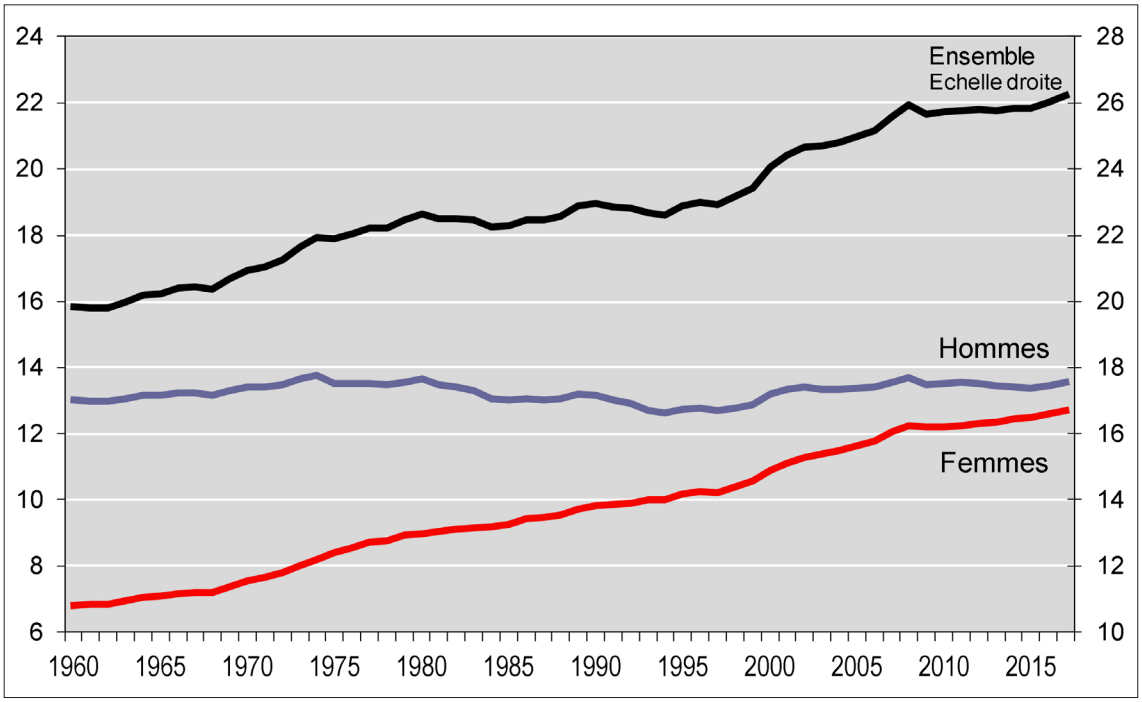
Tableau 3. Emploi par sexe en 1960 et 2017

	1960	2017	Variation
Hommes	13,0	13,5	0,5
Femmes	6,8	12,7	5,9
Total	19,8	26,2	6,4

En millions. Source : Insee.

La courbe de l'emploi de hommes est à peu près plate sur longue période, alors que celle des femmes est en hausse constante (graphique 5).

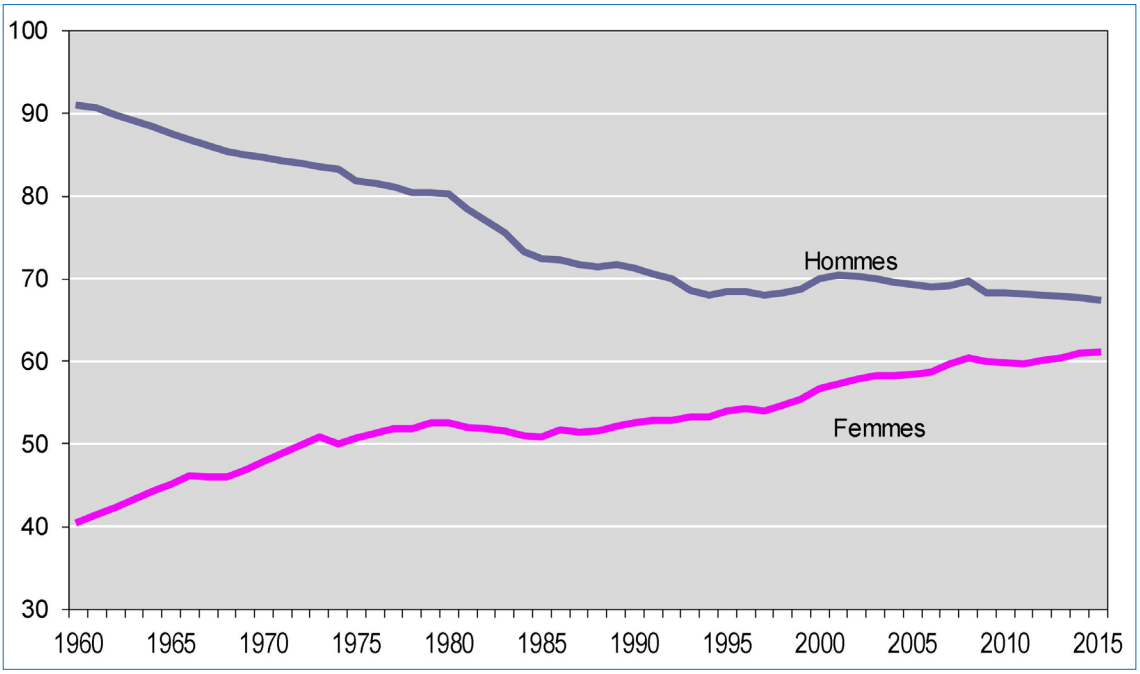
Graphique 5. L'emploi selon le sexe 1960-2015



En millions. Sources : Insee, Eurostat.

Cette augmentation de la part des femmes dans l'emploi implique un rattrapage des taux d'emploi, autrement dit de la proportion de la population en âge de travailler qui exerce un emploi. Là encore, les évolutions sont très marquées, avec une baisse tendancielle du taux d'emploi des hommes et une progression continue de celui des femmes (graphique 6). Il faut cependant rappeler que le traitement statistique des agricultrices introduit dans le recensement de 1954 a engendré une sous-estimation du point initial (voir l'annexe 1).

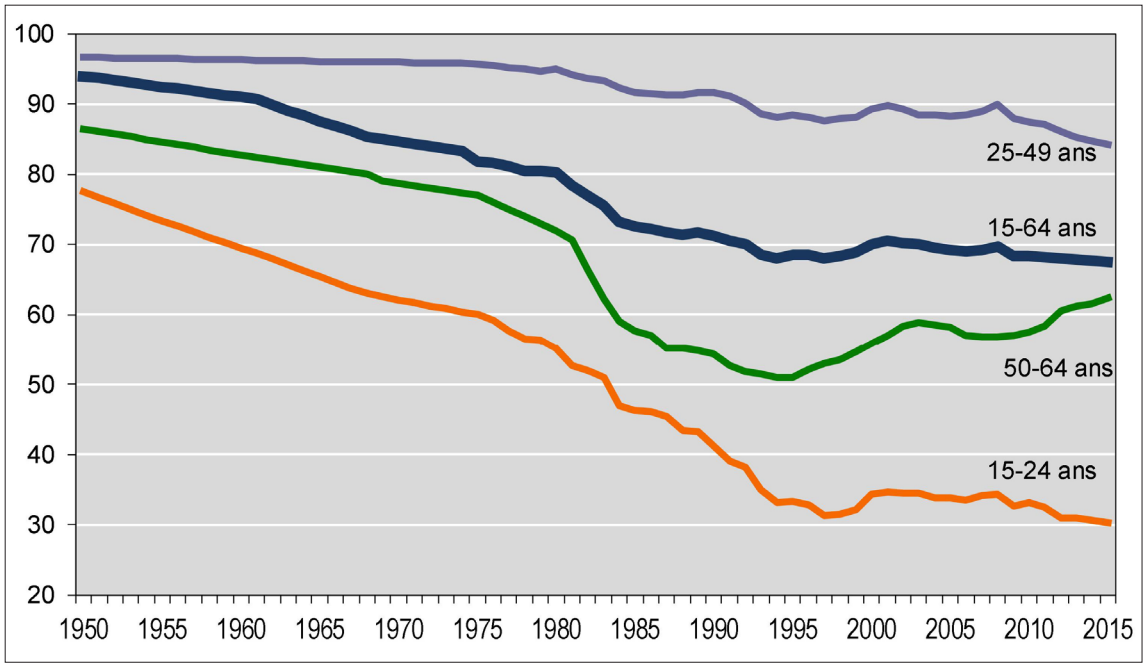
Graphique 6. Taux d'emploi selon le sexe 1960-2015



En %. Sources : Dares, Insee.

La question est de savoir pourquoi le taux d'emploi des hommes recule ainsi de manière régulière. Pour y répondre, il faut examiner la structure par âge des taux d'emploi. Pour les jeunes (15-24 ans), la baisse est régulière : il faut y voir un effet de l'allongement de la durée de scolarisation qui s'épuise à partir du début des années 2000. Du côté des «seniors» (50-64 ans), on observe un effet retraites, accentué avec l'abaissement de l'âge de départ à 60 ans au début des années 1980. Mais les réformes ultérieures conduisent à un redressement du taux d'emploi des seniors (hommes) depuis la fin des années 1990. La baisse du taux d'emploi des hommes de 25 à 49 ans est moins prononcée, mais non moins régulière : il passe de 96 % en 1975 à 84 % en 2015 (graphique 7).

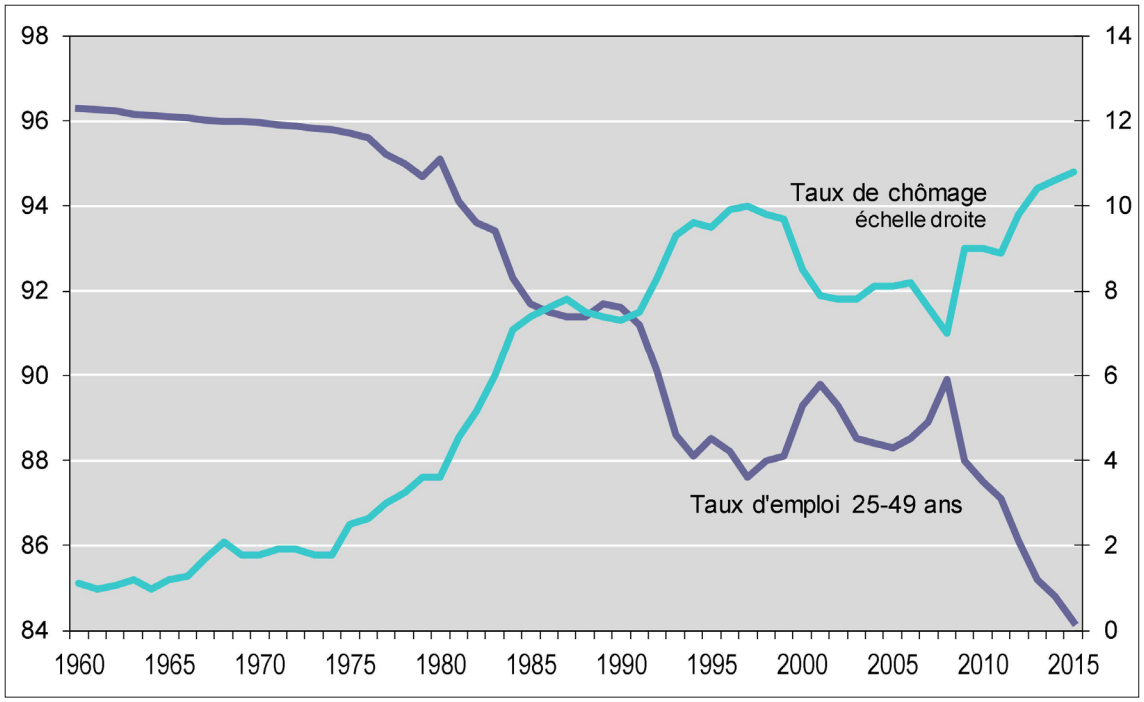
Graphique 7. Taux d'emploi des hommes selon l'âge 1950-2015



En %. Sources : Dares, Marchand & Thélot.

Cette baisse du taux d'emploi des hommes de 25 à 49 ans est étroitement corrélée à l'évolution du taux de chômage des hommes (graphique 8). Cela n'a en soi rien de surprenant, mais c'est cependant, comme on le verra, un élément de différenciation avec l'emploi des femmes.

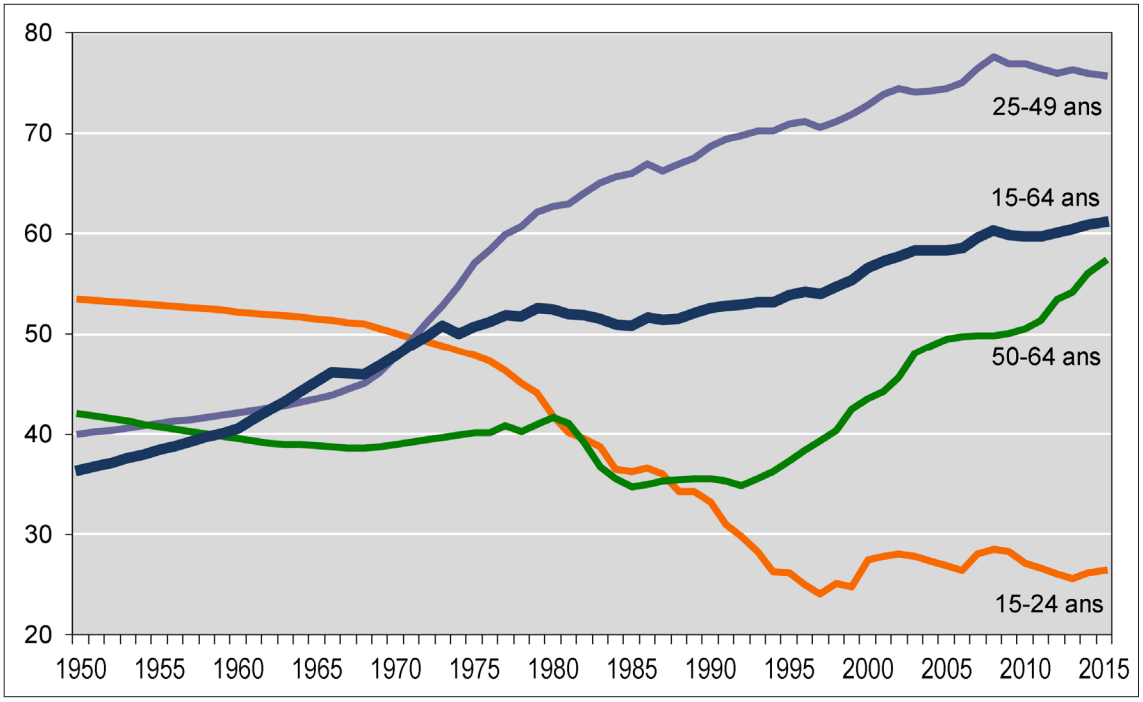
Graphique 8. Taux de chômage et taux d'emploi des femmes 1960-2015



En %. Sources : Insee, Dares, Marchand & Thélot.

L'évolution par âge du taux d'emploi des femmes obéit au même profil que celui des hommes en ce qui concerne les jeunes, par allongement de la scolarité. Dans le cas des seniors, on observe que le taux d'emploi, par ailleurs nettement inférieur à celui des hommes, n'a que peu baissé entre 1980 et 2000. Il augmente rapidement depuis : entre 2000 et 2015, il a progressé de 13,7 points, contre 6,6 pour les hommes. La principale différence concerne évidemment le taux d'emploi des femmes de 25 à 49 ans qui augmente régulièrement, puis se stabilise au cours des années récentes (graphique 9).

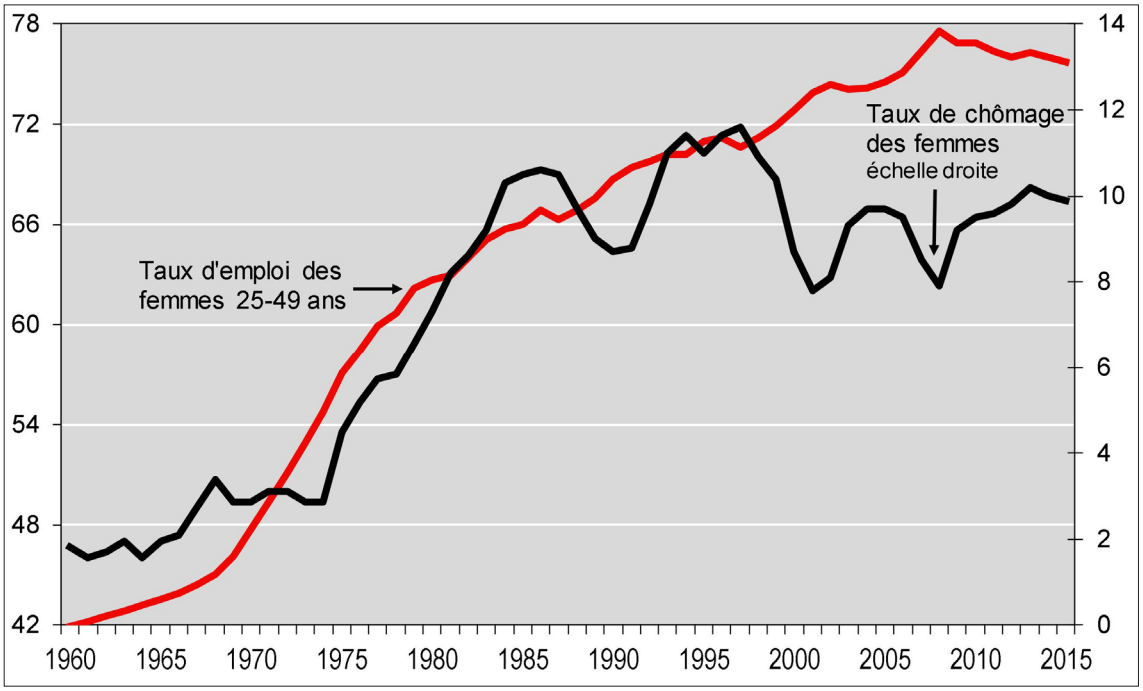
Graphique 9. Taux d'emploi des femmes selon l'âge 1950-2015



En %. Sources : Dares, Marchand & Thélot.

De plus, cette progression du taux d'emploi des femmes, est contrairement aux hommes, peu sensible aux variations du taux de chômage des femmes (graphique 10).

Graphique 10. Taux d'emploi et taux de chômage des femmes



En %. Sources : Insee, Dares, Marchand & Thélot.

Ce graphique fait apparaître une corrélation entre la progression de l'emploi des femmes et celle du taux de chômage. Il semble ainsi donner raison à l'idée que la montée de l'emploi des femmes serait « responsable » de celle du chômage. Mais corrélation n'est pas causalité et en l'occurrence, une telle causalité ne pourrait être établie qu'à la condition de postuler une « quantité fixe » d'emploi conduisant à un jeu de chaises musicales entre hommes et femmes.

C'est entre 1975 et 1985 que le taux de chômage franchit une marche d'escalier, passant de 3,3 % à 8,7 %. Durant cette décennie, on assiste effectivement à un chassé-croisé entre l'emploi des hommes (–500 000) et celui des femmes (+900 000), mais l'augmentation du nombre de chômeurs est « équitablement » répartie entre hommes et femmes avec un recul de 700 000 pour chacun des sexes.

Le récit est donc plus complexe : la montée du chômage est globale et son impact se répercute différemment entre hommes et femmes pour des raisons qui renvoient fondamentalement à une dimension sectorielle. Comme le détaille le tableau 4, les hommes ont particulièrement pâti du recul de l'emploi dans l'industrie qui représentait 46 % des emplois occupés par des hommes en 1975, tandis que les femmes bénéficiaient plus que les hommes de la progression de l'emploi dans les services.

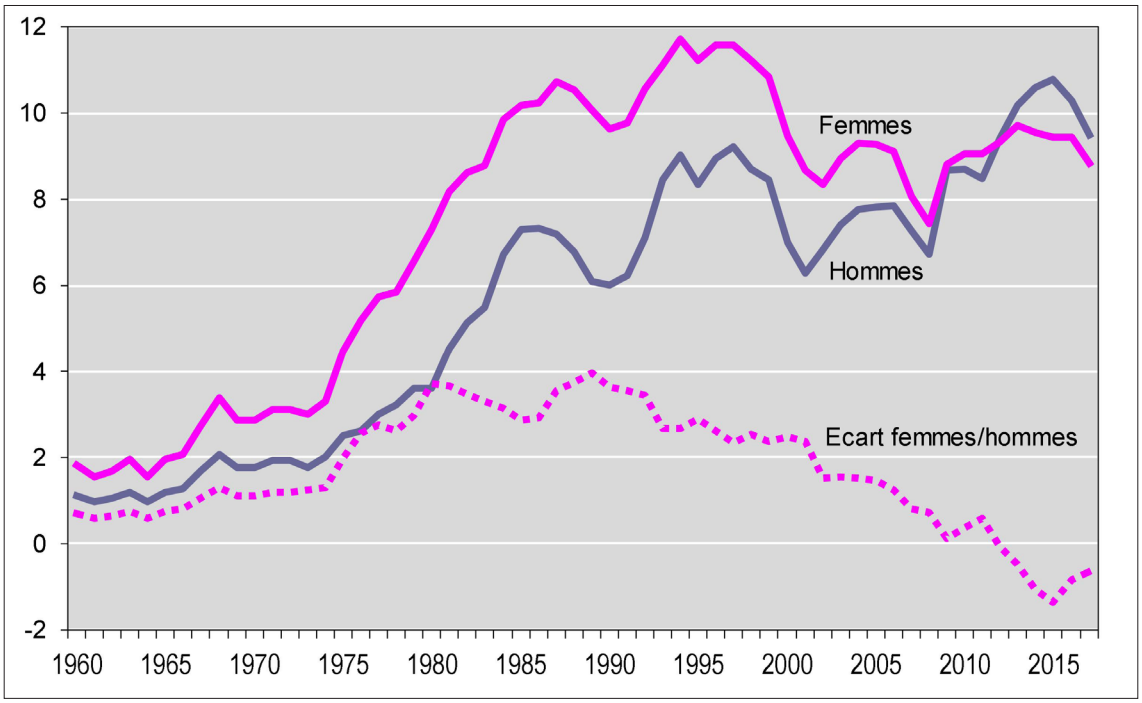
Tableau 4. Evolution de l'emploi par sexe et secteurs entre 1975 et 1985

	1975	1985	Variation	Variation %
Hommes				
Agriculture	1 476	1 117	-359	-24,3
Industrie Construction	6 150	5 185	-965	-15,7
Services	5 877	6 726	849	14,4
Ensemble	13 503	13 028	-475	-3,5
Femmes				
Agriculture	814	630	-184	-22,6
Industrie Construction	2 050	1 791	-260	-12,7
Services	5 523	6 839	1 316	23,8
Ensemble	8 387	9 260	873	10,4

En milliers. Source : Insee.

En outre, cette même période 1975-1985 a vu s'accentuer l'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes, d'environ 2 points. Cet écart va baisser progressivement à partir du début des années 1990. Le passage aux 35 heures contribue à le réduire : entre 1997 et 2002, le taux de chômage des femmes baisse de 3,2 points, contre 2,4 pour celui des femmes. Enfin, sous l'effet de la crise, le taux de chômage des hommes dépasse pour la première fois celui des femmes en 2012 (graphique 11). Là encore, c'est principalement le résultat d'un effet sectoriel puisque l'emploi a plus reculé dans l'industrie où la part de l'emploi masculin est plus élevé.

Graphique 11. Taux de chômage 1960-2015

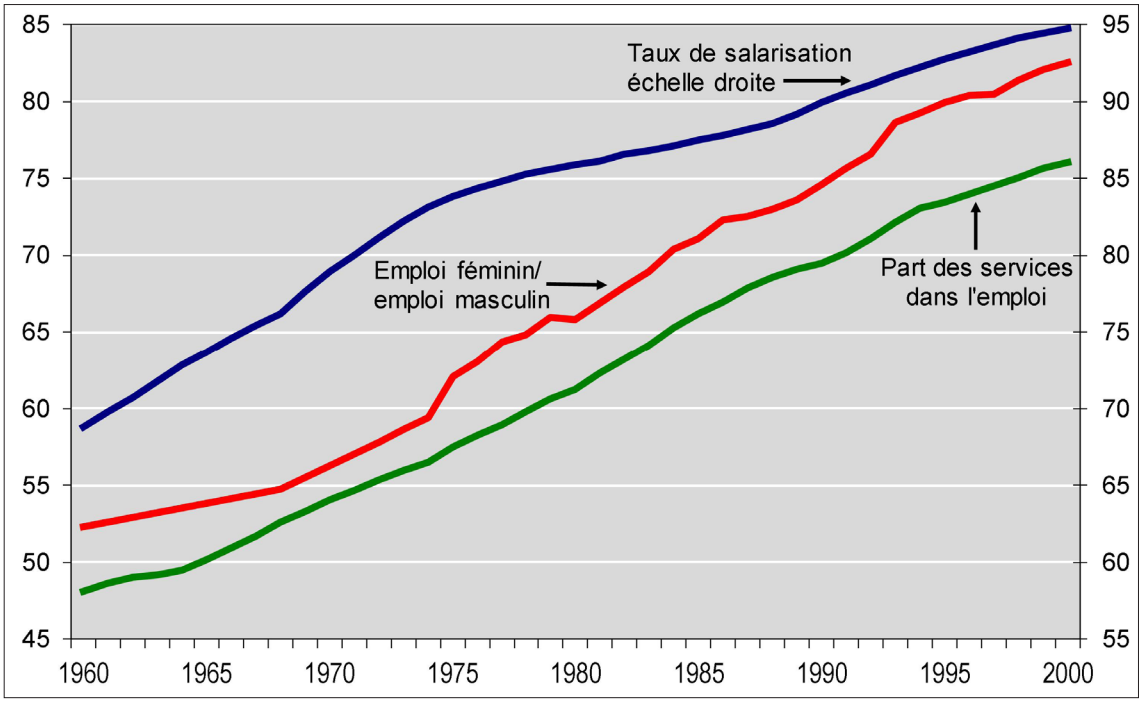


En %. Sources : Dares, Marchand & Thélot.

La montée de l'emploi des femmes s'est accompagnée d'une progression rapide de leur taux de salarisation. En 1960, 58 % des femmes occupant un emploi étaient salariées, et cette proportion atteint aujourd'hui 95 %.

Les grandes tendance de l'emploi féminin sont finalement une progression plus rapide que celle de l'emploi masculin et une salarisation croissante, qui sont « tirées » par l'augmentation de la part des services dans l'emploi (graphique 12).

Graphique 12. Trois grandes tendances de l'emploi des femmes 1960-2000



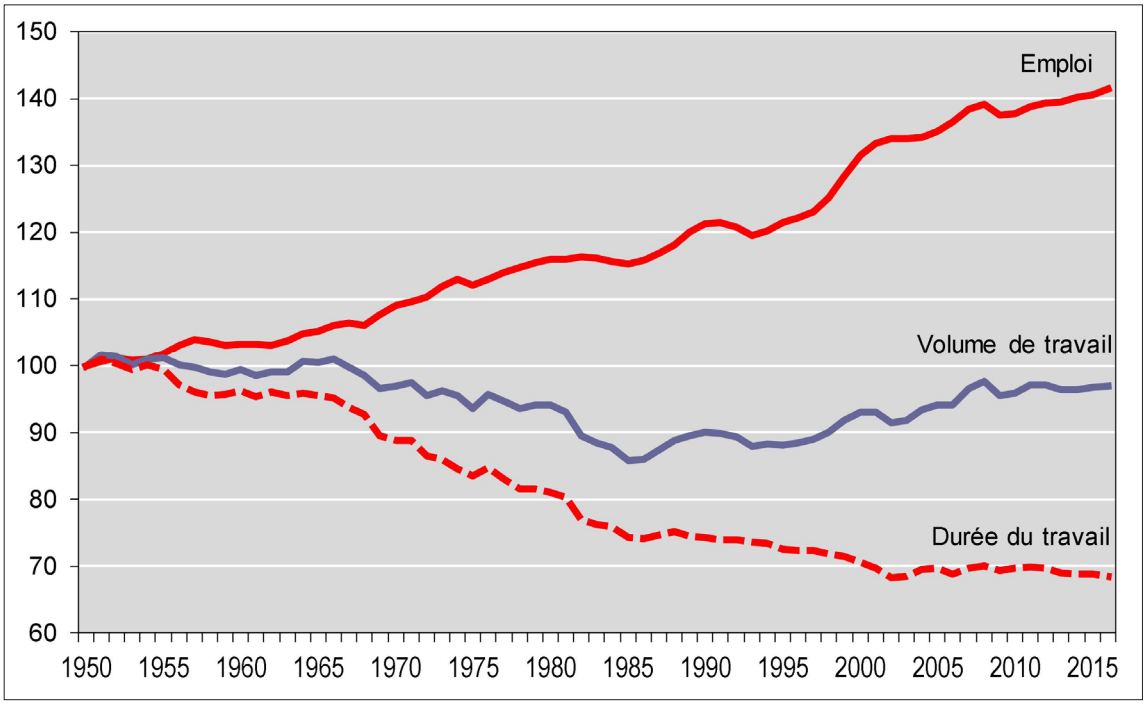
En %. Sources : Insee, Dares.

Le partage du volume de travail

Dans ce qui suit, on s'intéresse au volume de travail, autrement dit au nombre total d'heures travaillées. On commence par poser le principe selon lequel ce volume de travail est déterminé par l'activité économique et la productivité du travail et que ce volume de travail se répartit « ensuite » entre emploi et durée du travail.

L'histoire de l'emploi en France depuis 1960 peut alors se résumer simplement : le volume de travail a baissé entre 1950 et 1984, puis augmenté jusqu'en 2016 mais il n'a pas augmenté sur longue période. Dans ces conditions, c'est essentiellement la réduction de la durée du travail qui a permis de répartir ce volume de travail en un nombre croissant d'emplois (graphique 13).

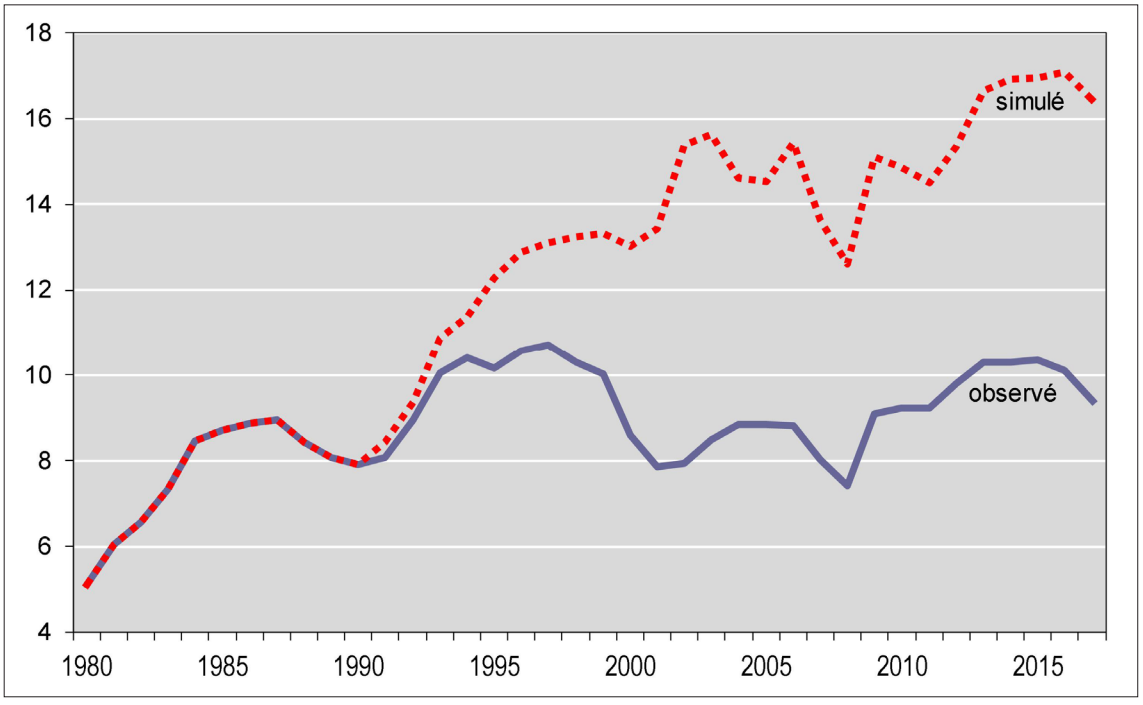
Graphique 13. Emploi, volume et durée du travail 1950-2016



Base 100 en 1950. Source : Insee.

Ce constat suggère de mener une « expérience de pensée » consistant à supposer que la durée du travail serait restée constante, par exemple à son niveau de 1990. On peut alors simuler l'évolution de l'emploi, qui aurait alors augmenté au même rythme que le volume de travail, et en déduire le taux de chômage associé. Ce dernier dépasserait 16 % en 2016 (graphique 14).

Graphique 14. Une simulation du taux de chômage

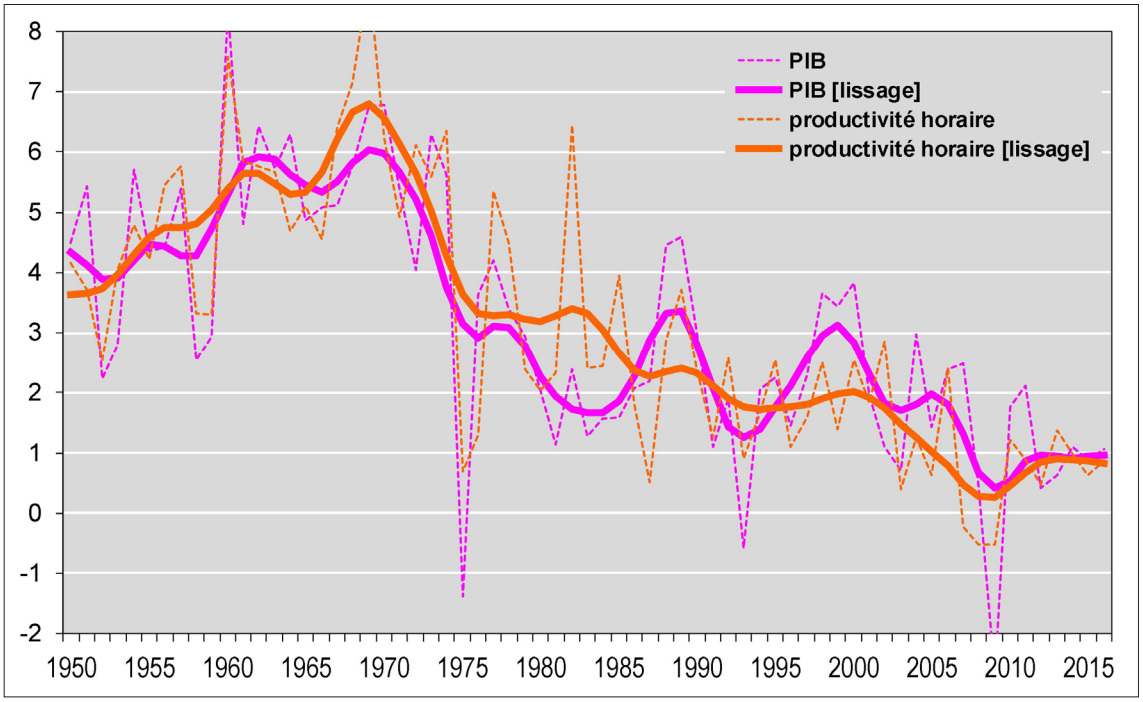


En %. Sources : Insee, calculs propres.

Cet exercice permet de mesurer en creux l'impact de la réduction de la durée du travail. Mais il est évidemment contestable, parce qu'il ne prend pas en compte les interactions entre les différentes variables. Le calcul fait par exemple l'hypothèse d'une population active constante, alors qu'une telle montée du chômage conduirait à des retraits dans diverses formes d'« inactivité ».

L'essentiel n'est cependant pas là et c'est une autre interaction qui intervient en amont pour conduire à une faible variation à long terme du volume de travail. La croissance de la productivité du travail est très dépendante de celle de la production. Autrement dit, la croissance de la production est une condition pour la mise en oeuvre des transformations dans les méthodes de production et de distribution qui permettent de dégager des gains de productivité. Cet effet baptisé « loi de Kaldor-Verdoorn » est clairement illustré par le graphique 15 ci-dessous.

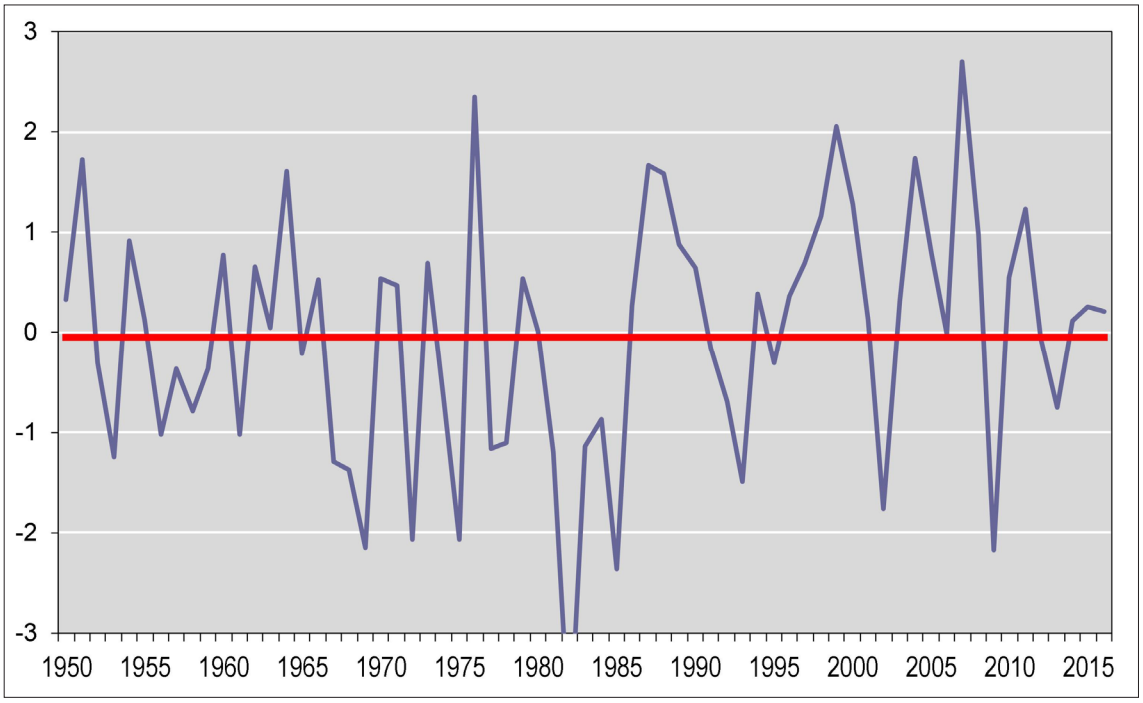
Graphique 15. Evolution du PIB et de la productivité 1950-2016



En %. Sources : Insee, calculs propres.

L'écart entre les taux de croissance du PIB et de la productivité connaît d'importantes fluctuations liées notamment aux cycles d'activité, mais ces variations tendent à s'annuler. Sur très longue période, la moyenne de ces variations est proche de zéro : 0,045 point de pourcentage (graphique 16). Ce résultat confirme que sur longue période, les gains de productivité tendent à compenser l'effet de la croissance sur l'emploi.

Graphique 16. Différentiel de croissance PIB-productivité 1950-2016



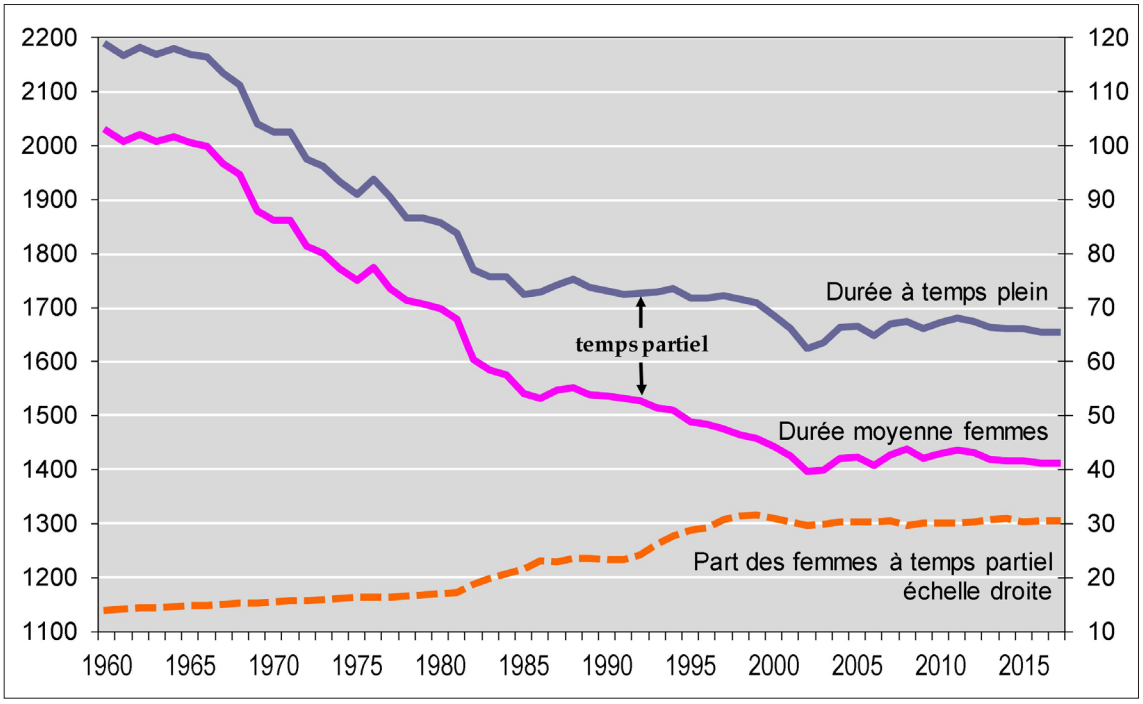
En %. Sources : Insee, calculs propres.

Ce constat est décisif et permet d'énoncer une proposition apparemment iconoclaste : à long terme, la croissance ne crée pas d'emplois, parce que son effet sur l'emploi, évidemment favorable à court terme, est absorbé à plus long terme par les gains de productivité.

Le partage hommes/femmes du volume de travail

Un emploi masculin n'équivaut pas à un emploi féminin, notamment en raison de la différence dans la durée du travail liée au temps partiel. Pour examiner la question du partage du volume de travail entre hommes et femmes, il faut donc procéder à des évaluations de manière à disposer de séries longues de durées du travail par sexe (voir annexe 2). Les données ainsi élaborées permettent d'illustrer l'impact du travail à temps partiel. L'écart entre la durée du travail moyenne des femmes et la durée d'un emploi à plein temps s'est creusé, notamment durant la décennie 1990, puis s'est stabilisé en même temps que la part du travail à temps partiel au début des années 2000 (graphique 17).

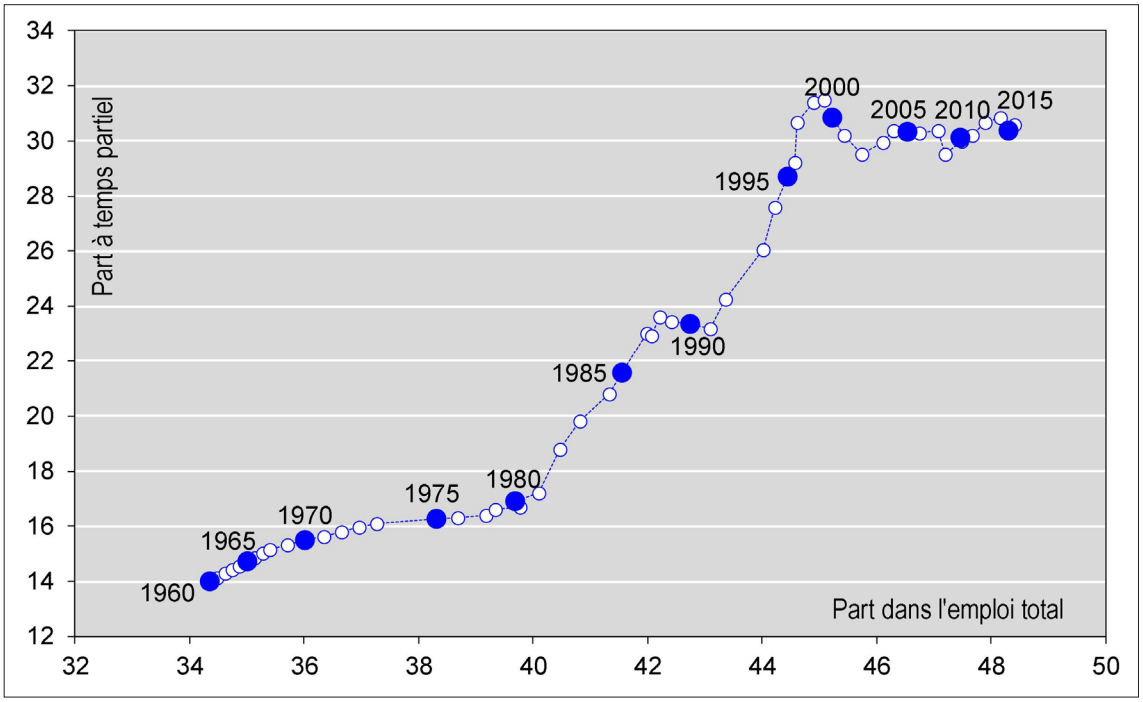
Graphique 17. Durée annuelle du travail 1960-2015



En heures. Sources : Insee, calculs propres.

Jusqu'au début des années 2000, la progression de l'emploi des femmes s'est en quelque sorte « payée » d'une extension du travail à temps partiel (graphique 18).

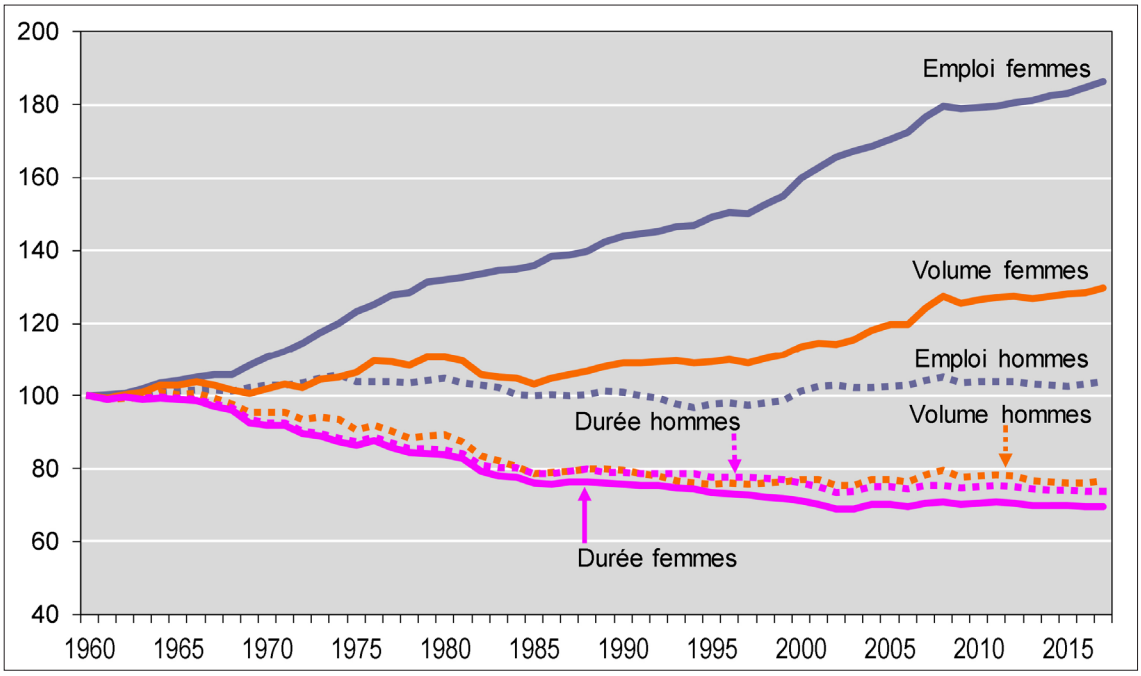
Graphique 18. Part de l'emploi des femmes et temps partiel 1960-2016



En %. Sources : Insee, Dares.

On a vu que le volume de travail a légèrement reculé entre 1960 et 2016. Autrement dit, on produit aujourd'hui, en un peu moins d'heures de travail, un volume de biens et services plus de 7 fois supérieur à celui de 1960. Mais la répartition de ce volume global a été profondément modifiée : le volume de travail occupé par des hommes a reculé de 23 %, tandis qu'il a progressé de 30 % pour les femmes (graphique 19).

Graphique 19. Emploi et volume de travail selon le sexe 1960-2016



Base 100 en 1960. Sources : Insee, calculs propres.

Dans le même temps, l'emploi total a pu progresser de 32 %, grâce une baisse du temps de travail de 29 % en moyenne, un peu plus rapide pour les femmes, en raison du recours croissant au temps partiel. On retrouve alors ce résultat frappant : le nombre d'hommes exerçant un emploi est aujourd'hui à peine plus élevé qu'en 1960 : 13,5 millions au lieu de 13 millions, soit une progression de 4 % (tableau 5). A titre de comparaison, la population des hommes âgés de 15 à 64 ans est passée de 14,3 millions en 1960 à 19,8 millions aujourd'hui, soit une progression de 38 %.

Tableau 5. Partage du volume de travail 1960-2017

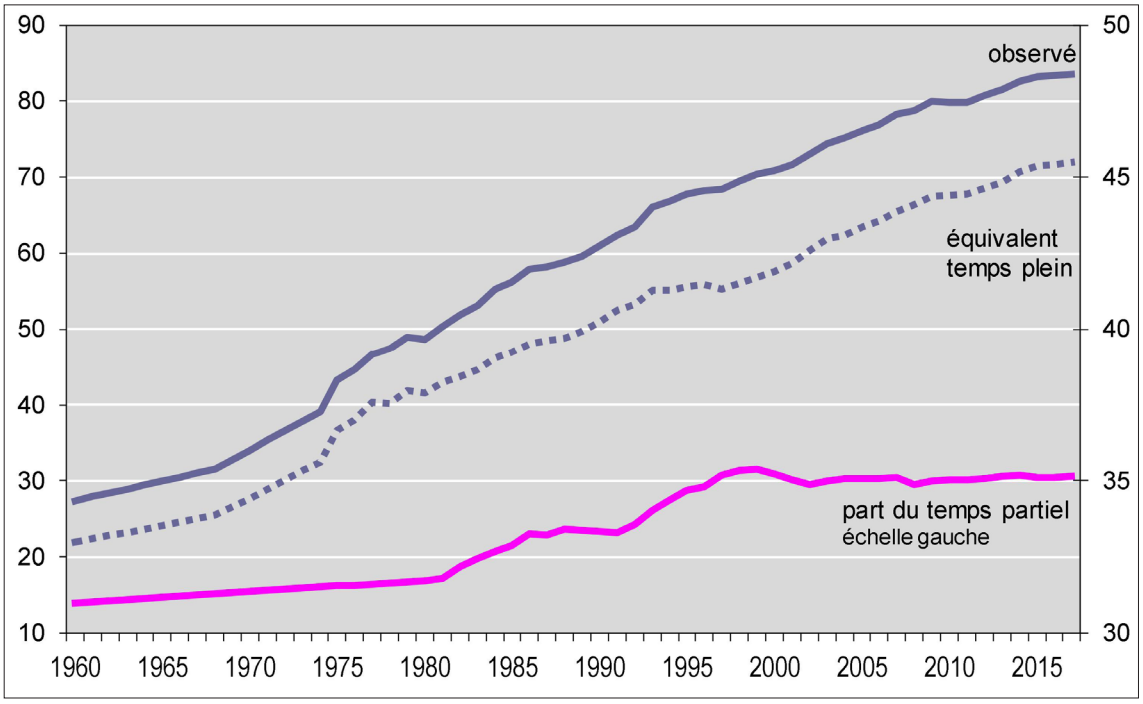
	Hommes	Femmes	Ensemble
Volume de travail	-23,4 %	29,8 %	-5,9 %
Durée du travail	-26,3 %	-30,4 %	-28,8 %
Emploi	4,0 %	86,4 %	32,3 %

Variation entre 1960 et 2017. Source : Insee.

La part des femmes dans l'emploi total est aujourd'hui proche de la parité : 48,4 % (contre 34,4 % en 1960). Mais il n'en est pas de même si l'on raisonne en équivalent, puisque

la proportion ainsi mesurée n'est que de 41,3 %. C'est une autre manière de mesurer l'impact du travail à temps partiel (graphique 20).

Graphique 20. Part de l'emploi des femmes



En %. Sources : Insee, Dares, calculs propres.

Quand la mauvaise réduction du temps de travail chasse la bonne [2]

Depuis le début de la crise, les pays européens ont suivi des trajectoires diversifiées en matière de durée du travail. Cette dernière n'a pas baissé dans un premier groupe de pays : Suède, République tchèque, Royaume-Uni, Pays-Bas, et Espagne. Les trois premiers de ces pays ont connu une croissance supérieure à la moyenne de l'Union européenne, ce qui peut expliquer l'absence de recours à ce dispositif. Dans tous les autres pays, la durée du travail a baissé plus ou moins nettement : la baisse a été faible en Norvège au Portugal ou en France, mais plus marquée dans d'autres pays comme l'Autriche, l'Irlande ou l'Italie.

La réduction observée de la durée du travail peut cependant recouvrir des modalités différentes. Elle peut être uniforme (c'est la « bonne » réduction du temps de travail) ou au contraire résulter de l'augmentation des emplois à temps réduit, et c'est la « mauvaise » réduction du temps de travail. Une méthode simple permet de faire le tri : il suffit d'observer l'évolution du taux de travail à temps partiel et de la croiser avec celle de la durée du travail moyenne.

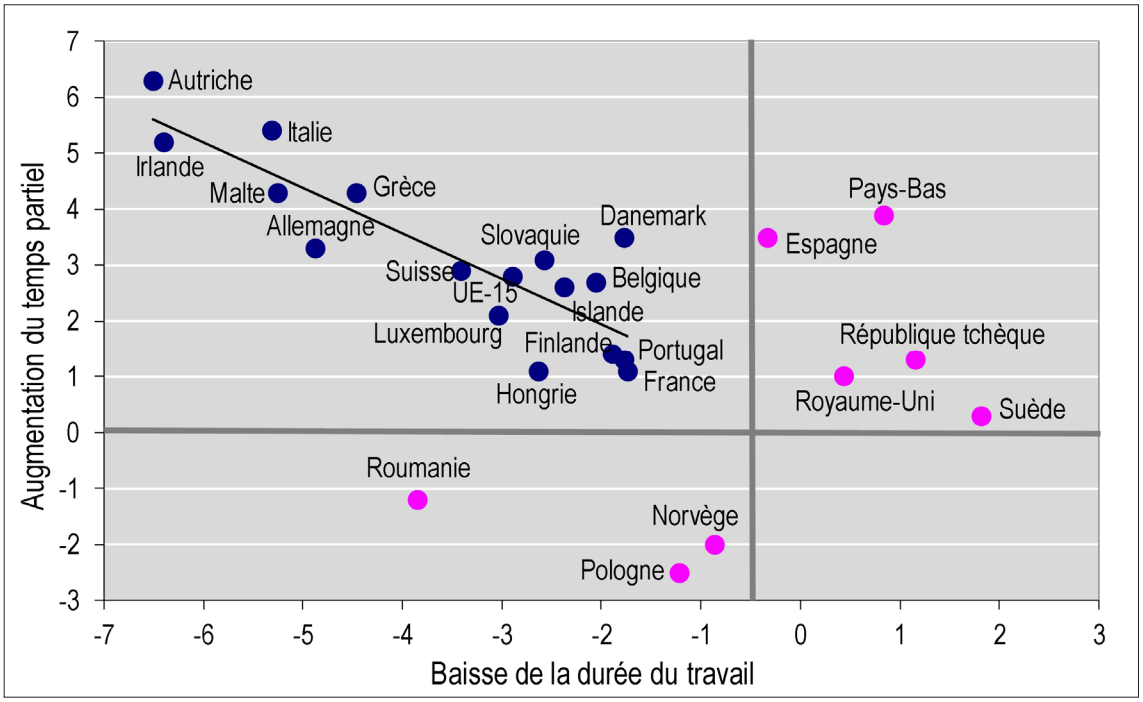
On peut alors mettre à part trois pays où la baisse de la durée du travail est associée à un recul du taux d'emploi à temps partiel : ce sont la Pologne et la Norvège, qui bénéficient d'une forte progression de l'emploi, auquel il faut ajouter la Roumanie où de très forts gains de productivité ont au contraire provoqué une forte baisse de l'emploi de 12 %.

Chaque pays a donc ses spécificités mais on peut observer une corrélation frappante dans les 16 pays restants entre la baisse du temps de travail et l'augmentation du temps partiel. Ils s'agit donc d'une « mauvaise » réduction du temps de travail, qui passe principalement

2. Cette section reprend en partie une chronique publiée sur le site d'*Alternatives économiques* (Husson, 2018b).

par l'augmentation du temps partiel. Et elle est d'autant plus « mauvaise » qu'elle concerne principalement les femmes (graphique 21).

Graphique 21. Temps partiel et durée du travail 2007-2017

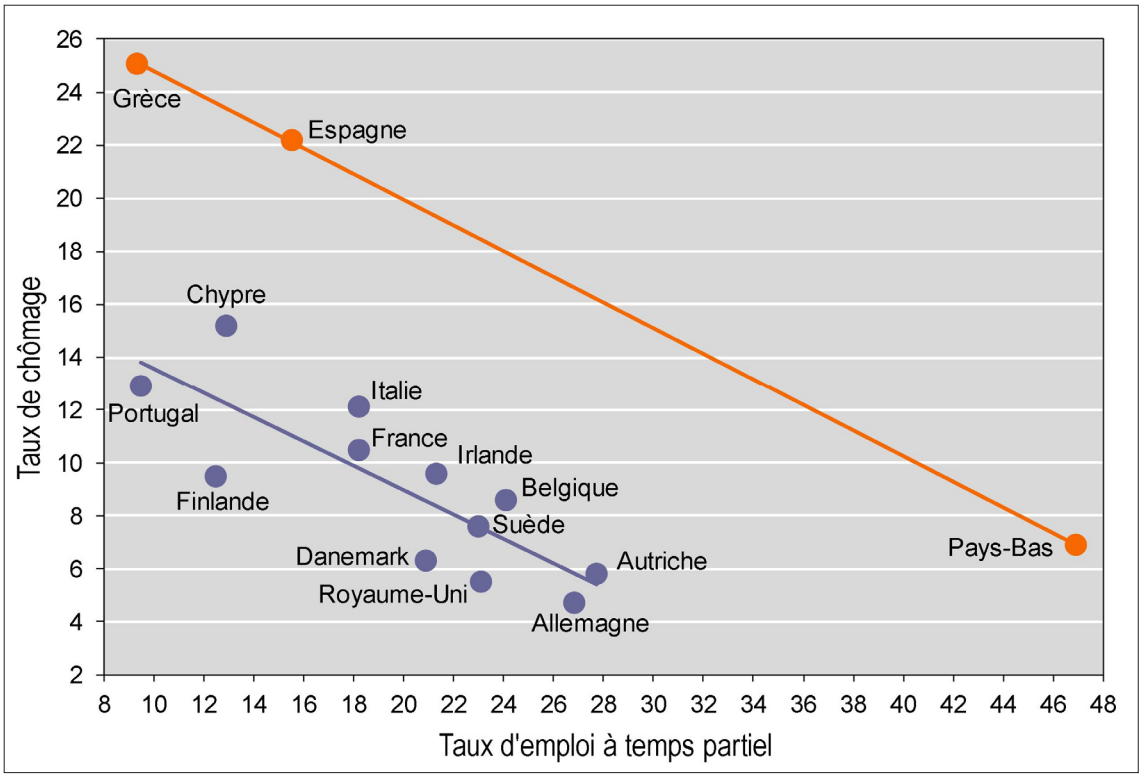


Source : Eurostat.

L'imposture du plein-emploi

Ce bilan confirme que la durée du travail des emplois à temps partiel, intermittents, discontinus, etc. liés à la flexibilisation des marchés du travail est un facteur qu'il faut prendre en compte quand on examine les performances d'emploi. Or, il y a, pour reprendre une formule empruntée à Olivier Passet (2016), une véritable « imposture du plein emploi des autres pays » : en effet, un emploi précaire à durée réduite compte autant qu'un emploi à plein temps et à durée indéterminée dans le dénombrement des emplois, ce qui réduit d'autant le taux de chômage. Le biais ainsi introduit est systématique : on peut le vérifier en rapportant le taux de chômage de chaque pays à leur recours à l'emploi à temps partiel. La corrélation est très nette : les pays qui ont un taux de chômage inférieur sont ceux où la part du travail à temps partiel est la plus élevée (graphique 22). Les Pays-Bas, où près de la moitié des emplois sont à temps partiel, ainsi que la Grèce ou l'Espagne aux taux de chômage très élevés sortent de l'épure mais ne remettent pas en cause cette configuration.

Graphique 22. Taux de chômage et temps partiel 2015



En %. Source : base de donnée Ameco de la Commission européenne.

Les ajustements de l'emploi à la crise sont une forme d'hommage du vice à la vertu : la durée du travail a, dans la majorité des pays européens, contribué à amortir l'impact de la crise sur l'emploi. Mais elle l'a fait selon des modalités inégalitaires.

Progression de l'emploi des femmes : un essai de décomposition

On reprend ici une décomposition déjà ancienne puiqu'elle porte sur l'évolution de l'emploi entre 1980 et 1990 (Husson, 1996). Mais les résultats obtenus sont suffisamment représentatifs des tendances observées pour être repris ici. La méthode retenue consiste à construire des modes de partage du volume de travail hypothétiques de manière à séparer les différents effets. Le point de départ est une simulation obtenue en ventilant le volume du travail de 1990 en fonction des évolutions de la productivité du travail et de la durée du travail à recours constant au tems partiel, sous l'hypothèse d'une même répartition globale des effectifs entre hommes et femmes qu'en 1980. On obtient la variation « brute » de l'emploi qui est en l'occurrence quasi-nulle. On introduit ensuite, successivement :

- L'effet sectoriel en menant le même exercice, mais cette fois au niveau de chacun des secteurs de la nomenclature en 35 postes utilisée.
- La progression du travail à temps partiel.

Les différentes contributions sont présentées dans le tableau 6 le graphique 23 ci-dessous.

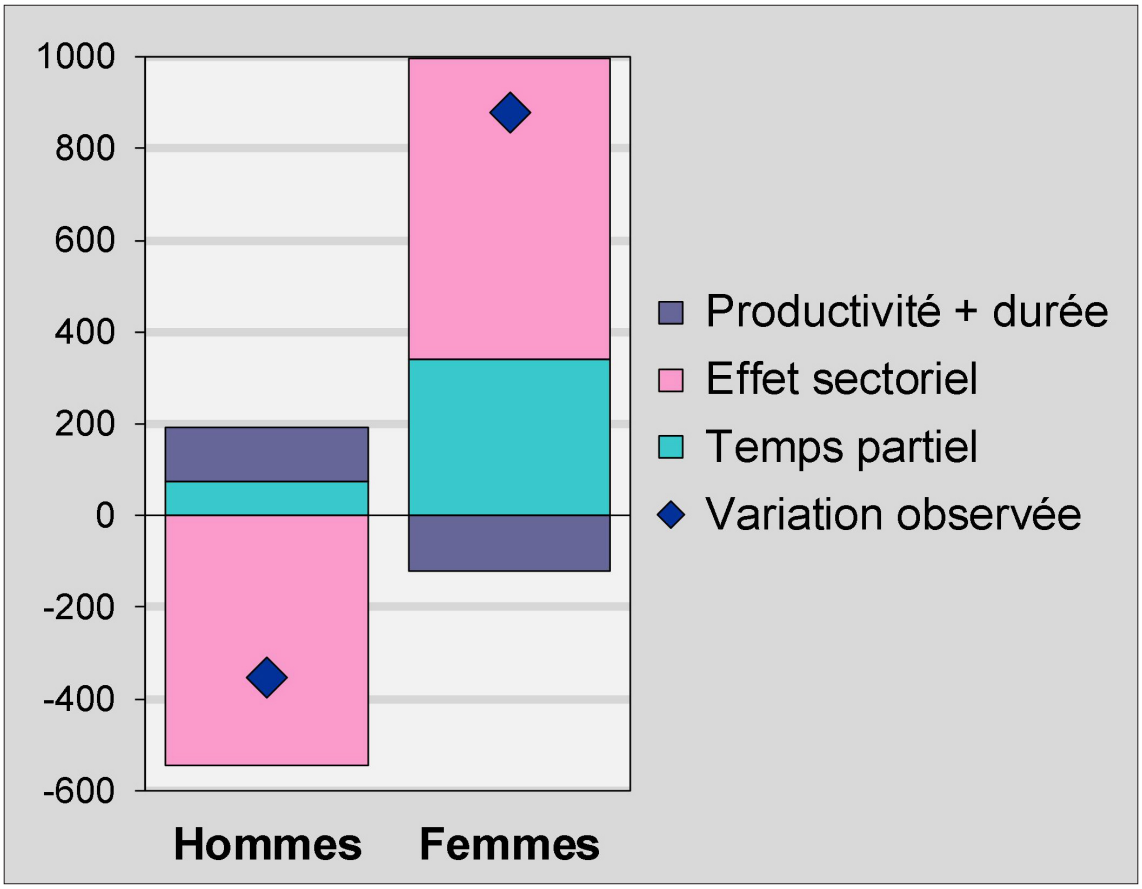
Tableau 6. Les déterminants de la variation de l'emploi entre 1980 et 1990

	Hommes	Femmes	Ensemble
Effectifs 1980	12 987	8 493	21 480
Effectifs 1990	12 633	9 371	22 004
Effet brut de la productivité	- 704	- 460	- 1 164
Réduction de la durée du travail *	+ 822	+ 340	+ 1 162
Variation brute	+ 118	- 120	- 2
Effet sectoriel	- 545	+ 655	+ 110
Hausse du temps partiel	+ 73	+ 343	+ 416
Variation observée	- 354	+ 878	+ 524

* À taux de temps partiel constant.

En milliers. Source : Husson, 1996.

Graphique 23. Une décomposition de la variation de l'emploi entre 1980 et 1990



En milliers. Source : Husson, 1996.

Au niveau global, la réduction de la durée du travail compense les gains de productivité, de telle sorte que la variation brute de l'emploi est quasi-nulle. Mais il s'agit de la durée du travail hors temps partiel, et c'est pourquoi on observe un chassé-croisé des emplois favorable aux hommes.

Le résultat majeur porte sur l'effet sectoriel. Globalement, l'évolution sectorielle est un peu favorable à l'emploi mais sa ventilation par sexe est très contrastée : 655 000 emplois de femmes en plus, 545 000 emplois de femmes en moins. A cela s'ajoute l'effet du temps partiel auquel on peut imputer 343 000 créations d'emplois de femmes mais seulement 73 000 pour les hommes.

Toutes choses égales par ailleurs, l'accroissement de l'emploi féminin est donc en grande partie le produit d'un effet de répartition sectorielle du volume de travail. Celui-ci s'est orienté vers des secteurs plus « riches en emplois féminins » et où le taux de temps partiel est au départ plus élevé. C'est pourquoi près de 9 sur 10 des emplois de femmes créés entre 1980 et 1990 sont des emplois à temps partiel.

La croissance de l'emploi féminin renvoie aussi aux évolutions catégorielles. Entre 1980 et 1990, la part globale des emplois salariés d'ouvriers et d'employés (hors agriculture) est relativement stable, puisqu'elle passe de 64 % à 66 %. Mais 55 % des emplois salariés occupés par les femmes en 1990 sont des postes d'employées, tandis que 48 % des emplois salariés occupés par les hommes sont des postes d'ouvriers. La montée de l'emploi des femmes peut donc aussi s'analyser comme la substitution à grande échelle du travail d'employées (femmes) à celui des ouvriers (hommes). On peut aussi vérifier que le volume de travail progresse plutôt plus vite dans les secteurs où la part des employés dans l'emploi total est plus élevée

La logique de transformation des structures d'emploi oppose deux pôles que l'on peut présenter schématiquement de la manière suivante (tableau 6).

Tableau 6. Deux grandes logiques d'emploi

Logique « industrielle »	Logique « de services »
Travail ouvrier	Travail employé
Gains de productivité élevés	Gains de productivité faibles
Baisse ou maintien du volume de travail	Hausse du volume de travail
Baisse ou maintien des effectifs	Hausse des effectifs
Travail ouvrier	Travail employé
Travail masculin	Travail féminin
Travail à temps plein	Travail à temps partiel

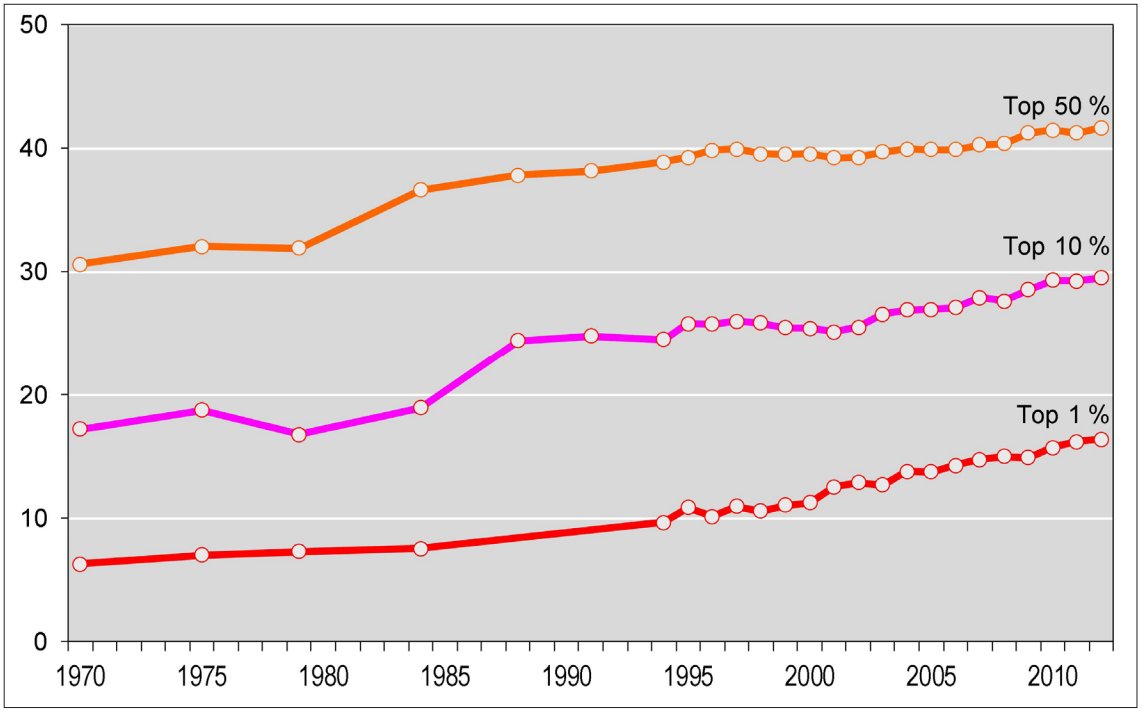
Source : Husson, 1996.

La lente réduction des inégalités hommes/femmes

L'approche quantitative adoptée ici est évidemment insuffisante en ce sens qu'elle ne traite pas, par définition, d'autres aspects des inégalités hommes-femmes en matière de salaires, de carrières et de distribution des emplois. En matière de salaires comme en matière d'emploi, le bilan est ambivalent : les écarts se réduisent mais lentement et de manière inégalitaire. Le graphique 24 ci-dessous est tiré d'une étude du *World Inequality Database*, un réseau de chercheurs animé notamment par Thomas Piketty. Il montre

qu'en 1970 les femmes représentaient seulement 31 % des personnes situées dans la moitié supérieure (top 50 %) des revenus du travail. Cette proportion a augmenté jusqu'à atteindre 42 % en 2012, mais on reste loin de la parité. A mesure que l'on monte dans l'échelle des revenus du travail, la part des femmes est de plus en plus faible : elle n'est ainsi que de 30 % pour les 10 % des revenus du travail les plus élevés (top 10 %) et seulement de 16 % pour le Top 1 %.

Graphique 24. Part des femmes dans les tranches de revenu du travail France,1970-2012



En %. Source: Garbinti, Goupille-Lebret, Piketty, 2018

Il est cependant possible d'en tirer trois conclusions :

- la dynamique générale de l'emploi dépend en grande partie d'une évolution de la durée du travail adaptée aux gains de productivité ;
- la montée de l'emploi des femmes est un processus irrépressible car il a été porté par l'évolution sectorielle de l'emploi ;
- près d'un tiers des femmes sont confinées à des emplois à temps partiel : pour elles, la « mauvaise » réduction du temps de travail l'a emporté sur la « bonne » comme si c'était le prix à payer pour leur entrée sur le marché du travail.

Annexe 1.

Les femmes d'agriculteurs et le recensement de 1954

Extraits de Monique Meron, « 70 ans de statistiques sur l'activité des femmes : zones d'ombre et coups de projecteurs », juin 2016.

Jusqu'en 1946, les membres des familles d'agriculteurs qui, de 14 à 70 ans, ne sont ni à l'école, ni dans un autre emploi déclaré, sont comptés comme aides familiaux (ou chef d'établissement) dans l'agriculture. À partir de 1954, seuls comptent celles et ceux qui déclarent explicitement exercer cette activité comme une profession, ce qui a notablement diminué leur nombre. Les aides familiales et aides familiaux des commerçants ont toujours dû déclarer travailler pour être comptés comme tels.

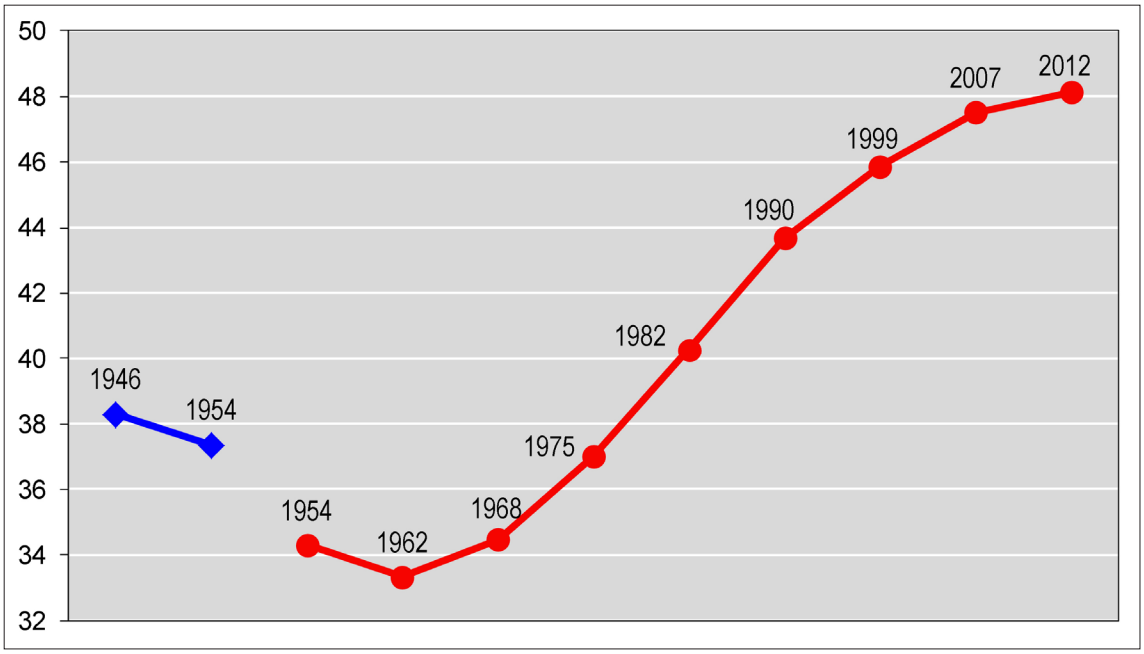
Dans les recensements de la première moitié du XX^{è} siècle, tous les adultes (de 14 à 70 ans) vivant avec un agriculteur et n'ayant pas d'autre occupation déclarée étaient considérés comme étant eux-mêmes des agriculteurs. Ce principe est devenu systématique en 1906 et l'est resté jusqu'en 1946. En 1954, il a été décidé de ne plus compter dans l'agriculture que les personnes déclarant explicitement exercer cette profession : « Est considérée comme active à ce recensement, toute personne ayant déclaré, sur son bulletin individuel, exercer une profession ainsi que toute personne sans profession au moment du recensement, mais cherchant un emploi. »

Nombre de femmes sont soudain considérées comme inactives, faute de déclarer qu'elles exercent une « profession », alors que jusque-là, on les comptait comme agricultrices. En 1954, 1,2 millions de personnes, dont près d'1 million de femmes (970 000 femmes et 230 000 hommes), sont ainsi soustraites de la population active.

Ce changement de point de vue des statisticiens sur la population active agricole a un impact considérable : la même année, de l'ancienne définition à la nouvelle, la part des femmes dans la population active chute de trois points : de 37,4 % à 34,3 % (graphique 25).

Comment se déclarent les femmes d'agriculteurs ? Si on le leur demande, comment se perçoivent-elles ? À propos d'un test mené en 1979 et d'une analyse du questionnaire du recensement de 1975, Maryse Huet (1981) constate, à propos d'elles : « Les femmes qui travaillent sur l'exploitation sont très nombreuses à ne pas déclarer d'activité professionnelle. La réponse reflète alors une plus ou moins grande pratique des réponses aux questionnaires administratifs et dans certains cas, correspond à la situation des femmes doublement actives : actives sur l'exploitation et actives dans leur foyer. Les termes "activité professionnelle" et "profession principale" font se détourner les femmes d'exploitant de la suite des questions et font qu'elles omettent de déclarer une activité ».

Graphique 25. Part des femmes dans la population active de 1946 à 2012



Annexe 2.

Ventilation du volume de travail entre hommes et femmes

Le point de départ est la relation entre la durée apparente moyenne (D), qui mélange emplois à temps plein et à temps partiel, et la durée à plein temps (DP). Cette relation s'écrit :

(1) $D.N = (1\text{-}tp).DP.N + c.tp.DP.N$

tp est la part des emplois à temps partiel dans l'emploi total N ; c est le taux de conversion, c'est-à-dire la durée moyenne d'un emploi à temps partiel exprimée en pourcentage de la durée moyenne d'un temps plein.

En transformant cette relation, on obtient la formule qui permet de calculer la durée corrigée DP en fonction des données disponibles :

(2) $DP = D / [(1\text{-}tp) + c.tp]$

Compte tenu des informations disponibles sur longue période, il est nécessaire de faire l'hypothèse d'une durée à plein temps identique pour les hommes et les femmes. Un tel postulat est *a priori* acceptable si l'on raisonne sur un secteur d'activité suffisamment étroit. Il l'est moins à un niveau plus global, où peuvent intervenir des effets de structure, chaque fois qu'il existe une corrélation entre durée du travail et degré de féminisation. Malgré son caractère insatisfaisant, il faut accepter les biais ainsi introduits.

On peut alors calculer séparément le nombre d'heures de travail total (volume de travail, VOL) effectué par des hommes ou par des femmes. On utilise pour cela la formule ci-dessous :

(3) $VOL_i = [(1\text{-}tp_i) + c_i.tp_i].N_i.DP$

L'indice i correspond au sexe, et l'on vérifie ici le rôle que joue l'hypothèse d'uniformité de DP entre hommes et femmes. Les autres grandeurs étant disponibles selon le sexe, cette hypothèse permet de calculer le volume de travail par sexe.

Enfin, on peut en sens inverse, isoler le volume de travail occupé par des emplois à plein temps VOLP, et celui qui correspond à des emplois à temps partiel. Là encore, le calcul est immédiat :

(4) $VOLP_i = (1\text{-}tp_i).N_i.DP$

On peut aussi introduire la notion d'équivalent temps plein (NEQ) : pour l'ensemble, puis séparément pour les hommes et les femmes, on peut calculer le nombre d'emplois à temps plein qui auraient pu être créés à partir du même volume de travail, en l'absence de temps partiel. Cette grandeur se calcule aisément :

(6) $NEQ_i = VOL_i/DP$

Tableau des variables

D	Durée annuelle apparente du travail
DP	Durée annuelle à plein temps
N	Effectifs
EQN	Equivalent temps plein du volume de travail
NTP	Effectifs à temps partiel
c	Taux de conversion temps partiel/temps plein
PROD	Productivité du travail par tête
PRODH	Productivité horaire du travail
tp	Part des emplois à temps partiel
VOLP	Volume de travail sur emplois à temps plein
VOL	Volume de travail = nombre d'heures travaillées
i	Indice de sexe

Références

Barthez A. (1984), « Femmes dans l'agriculture et travail familial », *Sociologie du travail*, 26 année, n°3, Juillet-septembre <http://bit.ly/2H9MEyO>

Bouillaguet-Bernard P., Gauvin-Ayel A., Outin J.-L. (1981), *Femmes au travail, prospérité et crise*, Economica <http://bit.ly/2HdJ0nr>

Briard K., Calavrezo O. (2016), « Taux d'emploi des femmes : quels liens avec la situation de couple au fil des générations ? », *Dares Analyses,* n° 37, 2016, <http://bit.ly/2HrLfUw>

Garbinti B., Goupille-Lebret J., Piketty T. (2018), « Income Inequality in France, 1900-2014: Evidence from Distributional National Accounts (DINA) », Banque de France, *Working Paper,* n° 677, April <http://bit.ly/2HKFJdg>

Husson M. (1993), « Le volume de travail et son partage. Etude comparative de sept grands pays », *Revue de l'Ires*, n°11, Hiver 1993 <http://bit.ly/2qLMbcL>

Husson M. (1996), « L'emploi des femmes en France. Une comptabilité en temps de travail (1980-1990) », dans : Hirata H. & Sénotier D. (eds), *Femmes et partage du travail*, Syros <http://bit.ly/2Htas0P>

Husson M. (2018a), « Base de données sur l'emploi des femmes en France », <https://goo.gl/RRXtU2>

Husson M. (2018b), « Quand la mauvaise réduction du temps de travail chasse la bonne », *Alternatives économiques*, 27 mars 2018 <http://bit.ly/2Hv0ITX>

Laufer J., Marry C., Maruani M., dir. (2003), *Le travail du genre*, La Découverte/Mage, <http://bit.ly/2Hdwp3L>

Le Ru N. (2011), « Séries longues d'emploi par métier et par secteur d'activité », Dares, *Document d'études,* n° 158, mars <http://bit.ly/2EBfNxn>

Marchand O., Thélot C. (1991), *Deux siècles de travail en France*, Insee. Voir les séries détaillés <http://bit.ly/2v9FeHg>

Maruani M., Meron M. (2012), *Un siècle de travail des femmes en France 1901-2011*, La Découverte, <http://bit.ly/2HdxhFz>

Meron M. (2016), « 70 ans de statistiques sur l'activité des femmes : zones d'ombre et coups de projecteurs », Regards croisés sur la production et l'usage des statistiques, Colloque Insee, juin 2016 <http://bit.ly/2Hg4Nv6>

Minni C. (2012), « Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses*, n° 15, mars <http://bit.ly/2EBv1m3>

Minni C. (2015), « Femmes et hommes sur le marché du travail », *Dares Analyses*, n° 17, mars <http://bit.ly/2uYQFBg>

Passet O. (2016), « L'imposture du plein-emploi », *vidéo Xerfi Canal*, <http://bit.ly/2EWV1Zm>

Schweitzer S. (2002), *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire de leurs métiers, XIX^e^ et XX^e^ siècle*, Odile Jacob <http://bit.ly/2HsdfqZ>

Silvera R. (2001), « Genre et économie : des rendez-vous manqués », *Travail, genre et sociétés 2001/2,* (N° 6) http://bit.ly/2HcJ6M4

Documents de travail parus

SERFATI Claude, SAUVIAT Catherine, *L'impact des chaînes mondiales d'approvisionnement sur l'emploi et les systèmes productifs : une synthèse. Comparaison France - Brésil dans les industries aéronautiques et automobiles*, IRES Document de travail, n° 02.2018, mars.

CHAGNY Odile, LE BAYON Sabine, MATHIEU Catherine, STERDYNIAK Henri, *Salaire minimum : du coût salarial au niveau de vie, une comparaison France, Allemagne et Royaume-Uni*, IRES Document de travail, n° 01.2018, mars.

MATH Antoine (2017), *Panorama des congés destinés aux parents en Europe,* IRES Document de travail, n° 03.2017, novembre.

FREYSSINET Jacques (2017), *La genèse des ordonnances portant réforme du Code du travail*, IRES Document de travail, n° 02.2017, octobre.

CONCIALDI Pierre (2017), *What does it mean to be rich? Some conceptual and empirical issues*, IRES Document de travail, n° 01.2017, juin.

JUGNOT Stephane (2016), *Les débats français sur les statistiques « ethniques » : une histoire sans fin ?*, Document de travail, n° 01.2016, août.

IRES (2015), *Syndicats et questions environnementales, synthèse de la journée d'étude Ires du 3 novembre 2015 au CESE,* Document de travail, n° 04.2015, décembre.

JUGNOT Stéphane (2015), *Améliorer la publication mensuelle des statistiques du « chômage » pour faciliter le débat public. Quelques propositions*, Document de travail, n° 03.2015, juillet.

FREYSSINET Jacques (2015), *Les négociations d'entreprise sur l'emploi : quelques expériences européennes*, Document de travail, n° 02.2015, mars.

CHAGNY Odile, HUSSON Michel (2015), *Looking for an "optimal wage regime" for the Euro zone*, IRES Document de travail, n° 01.2015, janvier.

SAUVIAT Catherine, SERFATI Claude (2013), *La compétitivité de l'industrie française : évolution des débats, initiatives et enjeux*, IRES Document de travail, n° 04.2013, mai.

CONCIALDI Pierre, HUSSON Michel (2013), *Quelles modalités de revalorisation du Smic ?*, IRES Document de travail, n° 03.2013, février.

JUGNOT Stephane (2013), *L'évaluation sous tension méthodologique, idéologique et politique : l'exemple de l'évaluation des effets sur l'emploi des 35 heures*, IRES Document de travail, n° 02.2013, janvier.

CONCIALDI Pierre (2013), *Une mesure de l'effort contributif,* IRES Document de travail, n° 01.2013, janvier.

HUSSON Michel (2012), *Les apories du juste échange,* IRES Document de travail, n° 03.2012, novembre.

FRETEL Anne (2012), *Typologie des figures de l'intermédiation. Quelle relation à l'entreprise au delà de l'impératif adressé aux opérateurs du SPE ?,* IRES Document de travail, n° 02.2012, octobre.

IRES (2012), *Programme Scientifique à Moyen Terme, Bilan 2010/2011 et Perspectives 2012*, IRES Document de travail, n° 01.2012, mars.

SAUVIAT Catherine (2011), *« Occupy Wall Street », un mouvement social inédit aux Etats-Unis*, IRES Document de travail, n° 01.2011, décembre.

LOCHARD Yves (2010), *L'accompagnement bénévole des chômeurs. Le cas de l'association Solidarités Nouvelles face au chômage*, IRES Document de travail, n° 01/2010, juin.

CONCIALDI Pierre (IRES), LEVY Catherine (CNRS) et LIU Weihong (Doctorant à l'Université Paris I) (2010), *Glossaire de la protection sociale en Chine,* IRES Document de travail, n° 02.2010, juin.

BRIERE Bernard (2009), *L'observation sociale, outil de l'amélioration de la performance sociale*, IRES Document de travail, n° 01.2009, septembre.

COMBES Marie-Christine, QUINTERO Nathalie, BUREAU Marie-Christine, TUCHSZIRER Carole, GRIMAULT Solveig, LOCHARD Yves, (2008), *Les politiques des entreprises en matière de certification et l'utilisation de la validation des acquis de l'expérience, IRES Document de travail, n° 02.08, mars.*

LEFRESNE Florence et SAUVIAT Catherine en collaboration avec GRIMAULT Solveig (Rapport remis à la Dares) (2008), *Modes de gouvernance, pratiques d'anticipation et régimes de restructuration : une approche comparative*, IRES Document de travail, n° 01.08, février.

FREYSSINET Jacques (2007), *Hétérogénéité du travail et organisation des travailleurs - L'ère de la production de masse*, IRES Document de travail, n° 07.01, février.